



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE

LE 23 OCTOBRE, OSEZ VOTER CGT

Le 23 octobre vous allez voter d'une manière peu habituelle pour une nouvelle instance, le **Comité Technique Paritaire** (CTP). Cette nouvelle structure concerne TOUS les personnels : BIATOS, chercheurs et enseignants-chercheurs, titulaires et contractuels.

Qu'est-ce que le CTP ?

La vocation du CTP est de s'exprimer sur des questions importantes concernant tous les personnels : l'organisation générale de l'université, les conditions de travail, les règles statutaires, les emplois et les qualifications, les régimes indemnitaires, les règles en matière de mobilité interne, l'hygiène et la sécurité...

L'élection se fait sur sigle syndical et la répartition des sièges à la proportionnelle. Les représentants sont ensuite désignés par les organisations syndicales. C'est un véritable test de représentativité.

Le CTP comporte 10 sièges pour les personnels et 10 sièges pour l'administration.

Des élus CGT au CTP : pour quoi faire ?

Les élus CGT, BIATOS et enseignants-chercheurs à parité sur la même liste, siégeront non pas pour accompagner ou cautionner les changements voulus par l'administration, mais pour défendre les intérêts, relayer les difficultés et porter les revendications des personnels. **Bien qu'elle ne soit que consultative**, cette instance sera d'abord pour les élus CGT un moyen d'être informés et de faire vivre la démocratie. Trop souvent encore, la politique de notre établissement à l'égard de ses personnels et de l'organisation de leur travail s'élabore dans l'opacité, sans consultation des principaux intéressés. Comme dans les conseils centraux, les élus CGT dans le CTP s'engagent à informer, à nourrir les débats et à rendre compte, à

répondre au besoin de transparence, afin que vive dans notre Université une démocratie au quotidien.

Le CTP sera aussi pour les élus CGT un instrument pour peser sur les orientations et l'avenir de l'Université Paris 1 ; un outil de défense et d'avancées pour les personnels. Alors que la présidence de Paris 1 s'engage dans des restructurations (campus Condorcet) qui affecteront l'ensemble de l'Université sans la moindre consultation des personnels, et s'inscrit ainsi pleinement dans la LRU, les élus CGT défendront le service public d'enseignement supérieur et de recherche menacé par le retrait de l'Etat et la pénurie de moyens.

Défendre l'ensemble des personnels

Pour la CGT les élus du personnel doivent défendre les droits associés à nos statuts, pour garantir à chaque agent, BIATOS ou enseignant-chercheur, une égalité de traitement et une véritable progression de carrière. Cela passe notamment par :

- * Le refus de la précarité et du recours systématique à des personnels précaires pour un véritable service public de qualité, que ce soit pour les personnels enseignants ou BIATOS.

- * La lutte contre la réduction des effectifs et le refus de l'augmentation des charges d'enseignement et de la modulation des services.

- * Le maintien des 35 h et des congés annuels pour les personnels BIATOS

- * La défense de la transparence et de la collégialité dans les règles de recrutement.

- * Un avancement égal et accéléré pour tous, avec une rémunération qui ne repose pas sur l'arbitraire de l'évaluation de la performance.

- * La mise en place d'un véritable droit à la formation professionnelle pour tous les agents. Le plan de formation doit être public et prendre en compte tous les agents.

- * Le rejet de conditions d'hygiène et de sécurité profondément détériorées ces dernières années dans notre Université et dans les bibliothèques. Le rôle du Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) doit être renforcé.

La CGT est la première force syndicale interprofessionnelle

Le 23 octobre, prenez votre avenir en main !

VOTEZ CGT